

1. L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a lancé une nouvelle initiative visant à assurer le suivi des résultats des apprenants et de leur mesure à travers le monde. La proposition de conception intègre les contributions de différents organismes. Ces contributions ont été obtenues grâce à des consultations informelles au cours de l'année 2010. L'ISU continuera à obtenir des informations auprès des praticiens, des décideurs et des chercheurs. En fin de compte, la mise en œuvre de cette nouvelle initiative de l'ISU s'appuiera largement sur des partenariats avec les institutions compétentes.
2. L'ISU est une source faisant autorité pour un large éventail de statistiques comparables au niveau international dans les domaines de l'éducation, de la science et de la technologie ainsi que de la culture et de la communication. Avec cette nouvelle initiative, l'ISU ajoutera des indicateurs de résultats des apprenants aux indicateurs de l'éducation existants se trouvant déjà dans ses bases de données (ex. : scolarisation, enseignants, financement).
3. L'Observatoire des résultats de l'apprentissage (OLO) contribuera de manière importante aux efforts collectifs actuellement déployés par les nations et les acteurs internationaux du développement afin de souligner l'importance des résultats de l'apprentissage et le placer au cœur du programme Éducation pour tous (EPT). Il est à noter que l'Observatoire n'organisera pas une nouvelle évaluation à l'échelle internationale.
4. Bien que la conception de l'Observatoire reste ouverte aux experts du domaine souhaitant apporter leur contribution, il comprend actuellement deux volets :
 - a. Une base de données mondiale d'indicateurs de résultats de l'apprentissage comparable au niveau international. L'information source pour cet ensemble de données provient d'évaluations existantes ou de nouvelles évaluations axées sur les compétences en lecture, usage des nombres (numeracy) et écriture à la fin du cycle primaire. La comparabilité des données au niveau international est au cœur de la mission de l'ISU visant à assurer le suivi des progrès en termes de qualité de l'enseignement réalisés à travers le monde.
 - b. Un catalogue de mesures utilisées par les pays pour illustrer les niveaux d'apprentissage de leurs élèves (à partir d'évaluations nationales et d'examens,

et de sources internationales) incluant des caractères qualitatifs des méthodes choisies par les pays afin de produire et diffuser cette information.

5. La mise en œuvre de l'ensemble des activités associées à ces volets s'appuiera largement sur des partenariats avec les institutions compétentes, y compris des organismes d'aide multilatérale et bilatérale, des groupes de réflexion, des organismes d'évaluation, des universités et d'autres organismes des Nations Unies. Des dispositions seront prises afin de faciliter l'accès des pays intéressés au savoir-faire relatif aux différents aspects du domaine des résultats de l'apprentissage. Cela inclut par exemple le savoir-faire concernant la manière de déterminer des évaluations nationales de qualité et d'évaluer les systèmes d'évaluation, avec ou sans aide extérieure. À cette fin, l'ISU travaillera avec des institutions présentant des avantages comparatifs en ce qui concerne l'offre et le financement d'une telle aide, laquelle devrait être entièrement axée sur la demande.
6. La base de données mondiale représente un pas vers la production de statistiques sur des résultats de l'apprentissage sélectionnés, comparables au niveau international. Cet objectif peut être rejoint par le biais de diverses stratégies et l'ISU n'en exclut aucune. Dans un premier temps, l'ISU favorise présentement la conclusion des accords nécessaires entre les agences d'évaluation régionale afin d'établir les fondements pour la génération d'informations comparables. Des évaluations régionales ont actuellement lieu en Afrique (SACMEQ¹ and PASEC²) et en Amérique Latine (LLECE³), et une première réunion des parties concernées est prévue pour fin 2011.
7. L'ISU propose de commander une étude afin d'examiner la faisabilité de mettre en relation leurs évaluations. L'étude présenterait les éléments préliminaires d'un cadre permettant la mise en place de la relation. Ce cadre sera soumis à l'appréciation des trois agences.
8. À travers cette base de données mondiale, l'ISU cherche également à contribuer à un débat sur la désirabilité et la faisabilité d'un accord mondial sur des indicateurs comparables au niveau international concernant les compétences en matière de lecture, d'écriture et d'usage des nombres à acquérir avant la fin du cycle primaire.
9. Le catalogue permettra d'obtenir des résultats à partir d'évaluations et d'examen. Les sources nationales et internationales existantes seront incluses. Le projet pilote du catalogue est prévu pour le milieu de l'année 2011 et la première phase pour 2012. Le projet pilote couvrira environ 10 à 20 pays. Les institutions partenaires travailleront directement avec les gouvernements afin de compiler les informations. L'ISU utilisera un modèle standard pour la collecte de données dans l'ensemble des

¹ *Southern and Eastern Africa Consortium for Monitoring Educational Quality that is managed by 15 ministries of education and supported by the UNESCO International Institute for Educational Planning.*

² *Le Programme d'Analyse des Systèmes éducatifs des États et gouvernements membres de la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage).*

³ *Laboratorio Latinoamericano de Evaluación de la Calidad de la Educación coordinado por la Oficina Regional de Educación de la UNESCO.*

pays pilotes. Le nombre de pays inclus dans chaque phase d'exécution augmentera graduellement.

10. Le catalogue aboutira principalement à des résumés par pays. Ces derniers exposeront côte à côte les indicateurs obtenus d'évaluations diverses dans un pays donné. La gestion la plus récente d'une évaluation donnée sera enregistrée indépendamment du temps écoulé depuis la dernière gestion (il n'y aura aucune interruption du projet pilote). Le format côte à côte a pour but de souligner les différences et les similarités. Des indicateurs différents pourraient être le résultat de perspectives, buts et approches méthodologiques différents. L'objectif est que ces différences et ces similarités suscitent des débats informés sur les problèmes relatifs aux évaluations, y compris les intentions, les normes, la qualité des mesures, etc.
11. La périodicité de la publication des résumés par pays sera définie à l'issue du projet pilote. Les résumés par pays présenteront des indicateurs de résultats de l'apprentissage dans le format dans lequel ils sont produits, que ce soit par les pays eux-mêmes ou par les agences externes d'évaluation. L'ISU ne modifiera et ne formatera les informations afin de faciliter la présentation que lorsque cela s'avère nécessaire. Les résumés n'incluront aucune appréciation de la qualité des évaluations au-delà des références aux métadonnées disponibles.
12. Les indicateurs de résultats de l'apprentissage existants provenant de différentes sources, y compris des évaluations nationales, ne sont pas nécessairement comparables. Les résumés par pays ne sont pas destinés à suggérer la comparabilité lorsque des objectifs, des populations-cibles et des approches différents ont été utilisés. Dans certains cas, il est possible qu'il n'y ait même aucune comparabilité parmi différentes circonstances issues des mêmes évaluations nationales puisque les responsables des évaluations auraient pu introduire des changements significatifs à la conception entre deux périodes de temps.
13. L'ISU est prêt à contribuer aux efforts de partenaires, tels que la Banque Mondiale, afin d'évaluer et répertorier les méthodes d'évaluation des pays. À long terme, l'ISU suivra les tendances en matière de résultats de l'apprentissage et de méthodes d'évaluation.
14. Une fois les résumés par pays publiés, les gouvernements et les partenaires pourront se fier à cette information pour leurs propres activités telles qu'adresser les questions relatives à l'allocation suffisante de fonds pour mener à bien des évaluations solides.
15. Une étroite collaboration ainsi qu'une grande coordination et communication entre les institutions sont essentiels afin de minimiser les répétitions injustifiées des activités et de maximiser la réussite. Il est également primordial de réduire le très haut niveau d'exigences des organismes internationaux de développement envers les pays. De plus, le volet partenariat de l'Observatoire reflète l'ampleur du défi consistant à assurer le suivi des résultats des apprenants et de leur mesure.
16. L'Observatoire mettra en place un réseau de parties intéressées pour :

- a. fournir des informations sur l'avancement de l'exécution de l'Observatoire (via un bulletin d'information périodique) ;
 - b. laisser une voie ouverte pour l'ISU afin de continuer à recevoir des contributions concernant la conception de l'Observatoire ; et
 - c. diffuser les résultats. Certains documents reçus via le réseau pourront être publiés sur le site de l'ISU.
17. Cette initiative de l'ISU bénéficiera d'un conseil consultatif international constitué de 8 à 10 experts. Les membres seront des professionnels réputés aux carrières bien établies dans le domaine et leurs profils seront complémentaires. Ils pourront se charger des problèmes relatifs aux politiques et aux programmes. Tous les membres ont des affiliations institutionnelles mais leur participation en tant que membre est personnelle. La première réunion de ce conseil est prévue pour fin 2011.
18. Le conseil consultatif fournira des conseils à la fois formels et informels concernant tous les aspects de la conception et de l'exécution. Il passera en revue les conclusions des rapports de progrès et fera des recommandations. On attend également du conseil qu'il aide l'ISU à bien définir, articuler et communiquer sa place dans le domaine des résultats de l'apprentissage.
19. Tel que mentionné, l'établissement de partenariats avec des agences dans le domaine des résultats de l'apprentissage est primordial pour le succès du projet. Il existe déjà une coopération en cours entre l'IIPE, la Banque Mondiale, PREAL, SACMEQ, LLECE et PASEC, pour n'en citer que quelques-uns. L'inclusion de partenaires est une stratégie visant à tirer profit des avantages comparatifs que ces partenaires possèdent.
20. Un des éléments clés de la mission de l'ISU consiste à maintenir la qualité de toutes les informations qu'il produit. Via l'Observatoire, l'ISU propose de se joindre à d'autres acteurs afin d'aborder la qualité des évaluations. Des partenaires clé de cette initiative pour soutenir les pays seraient possiblement la Banque Mondiale, les consortiums régionaux et les experts de réseaux pertinents.
21. Avec l'Observatoire, l'ISU vise à combler une lacune critique, essentiellement l'inexistence d'une source structurée d'informations relatives aux résultats de l'apprentissage. Une telle source est nécessaire afin d'assurer le suivi des résultats des apprenants à travers le monde. L'ISU analysera les données et produira des rapports, comme il le fait pour les indicateurs existants sur l'éducation, la science, la culture et la communication.
22. Avec cette nouvelle initiative, l'ISU fait un pas vers une plus importante participation au mouvement actuel des nations et de la communauté internationale visant à aider les pays à aborder le problème, que suggèrent certaines évidences, des millions d'enfants qui finissent le cycle primaire sans acquérir les compétences de base requises en matière de lecture, d'écriture et d'usage des nombres.
23. Ni les mesures ni le fait d'assurer le suivi des résultats des apprenants n'induit de façon inhérente l'apprentissage. Ces activités produisent de l'évidence permettant de

contribuer à élaborer des politiques et des pratiques qui peuvent mener à l'apprentissage. La richesse des connaissances acquises grâce à des décennies de recherche et de pratiques témoigne du rôle essentiel des évaluations des résultats des apprenants dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement. L'Observatoire des résultats de l'apprentissage vise à valoriser l'engagement mondial envers le programme « Éducation pour tous » au-delà de 2015.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter information@uis.unesco.org